

# Hanna et les Justes parmi les Nations



# Édito

L'enseignement de l'histoire est fondamental pour qu'à chaque génération les jeunes puissent comprendre la société dans laquelle ils vivent et s'y sentir rattachés.

Les faits historiques relatent les moments de gloire mais aussi les périodes de bouleversement, de même que les moments plus sombres du pays où l'on vit. Ils permettent aussi de saisir les valeurs essentielles qui fondent son unité.

L'histoire du XXème siècle a été marquée par plusieurs guerres, et, en particulier, la Seconde guerre mondiale. Elle a constitué une catastrophe morale, qui a concerné non seulement la France, mais toute l'Europe, celle de la Shoah. La barbarie nazie a conduit à la mort de six millions de victimes, parce que nées juives, dont près d'un million cinq cent mille enfants. La haine antisémite a dominé l'Europe, et, transmettre l'histoire de la Shoah, relève d'un impératif moral. En France, il faut le rappeler, 76 000 juifs, dont 11500 enfants, furent déportés vers les camps de la mort, avec la collaboration du gouvernement de Pétain et de la police française. Cependant des milliers d'hommes et de femmes de toutes conditions, refusant la barbarie génocidaire, ont prêté assistance aux juifs persécutés et sauvé familles et enfants. L'Institut Yad Vashem de Jérusalem a reçu la mission d'honorer ces héros du quotidien et de leur attribuer le titre de Juste parmi les Nations, la plus haute distinction civile de l'Etat d'Israël. En France plus de 4500 personnes ont reçu cette distinction, mais nous savons que de nombreux actes salvateurs resteront inconnus.

Aborder cette période historique est délicat avec de jeunes enfants de l'enseignement primaire. Le choix d'un support tel que cette mallette pédagogique, permet à la fois d'approcher les faits historiques mais aussi de rapprocher, par la sensibilité, les enfants de la réalité de la vie des persécutés, d'appréhender leur peur, la souffrance de la séparation des parents, du changement d'identité, mais aussi d'admirer le courage, la générosité des sauveurs.

Puisse le travail pédagogique qui sera réalisé avec ces documents, participer à l'éveil culturel et moral de ces jeunes élèves, et contribuer à les prémunir contre l'antisémitisme, la haine et l'obscurantisme.

**Pierre-François Veil**

Président du Comité Français pour Yad Vashem

Je m'appelle Inès, je vis à Paris et je suis collégienne. Mais ce matin, il fait froid et il pleut, alors je n'ai aucune envie d'aller en cours. Je me traîne quand même hors de mon lit, pas le choix ! Heureusement, devant le collège, je retrouve Mathis, mon meilleur ami, qui a l'air bizarrement de bonne humeur.

– Pourquoi tu souris comme ça ? je lui demande.

– T'as oublié ? répond-il. M. Morel a organisé une rencontre ce matin. On n'a pas vraiment cours, on va juste écouter quelqu'un nous raconter sa vie !

Effectivement, notre prof d'histoire nous le rappelle, alors qu'on s'installe à nos places.

Deux minutes plus tard, la porte s'ouvre et une vieille dame entre dans la classe, à petits pas, en tenant le bras d'un homme aux cheveux bruns et bouclés, qui doit avoir à peu près le même âge que le prof.

– Je vous présente Hanna et Antoine, nous dit M. Morel. Nous les accueillons aujourd'hui dans le cadre de notre chapitre sur la Seconde Guerre mondiale.

La vieille dame s'installe sur une chaise face à nous, tandis que l'homme reste debout à côté d'elle. Immédiatement, je suis fascinée par le regard d'Hanna : ses yeux sont très bleus, et pétillants, plein de vie. Ils me rappellent ceux de mon petit frère. Ils contrastent avec le chignon impeccable qui retient ses cheveux très blancs. Je me demande quel âge elle a...

– Hanna est ici pour nous parler de son histoire en tant qu'enfant juive, cachée pendant la guerre par les grands-parents d'Antoine. Tout à l'heure, il nous en dira plus sur le titre de « Juste parmi les nations ».

À la table d'à côté, Enzo gémit.

– On est obligés de rester ? soupire-t-il. J'en ai marre qu'on parle des trucs qui se sont passés

il y a quatre-vingts ans...

M. Morel secoue la tête.

– Oui, Enzo, tu es obligé. Et je t'assure que si tu fais l'effort d'écouter l'histoire d'Hanna et d'Antoine, tu verras que tout ça te concerne directement, toi aussi. C'est grâce à l'éducation qu'on lutte contre l'**antisémitisme**\* et la haine et qu'on évite que de tels événements se reproduisent.

– Monsieur, c'est quoi, l'antisémitisme, déjà? questionne Khady.

– C'est la haine des personnes de religion ou d'origine juive, lui rappelle M. Morel. Cela peut se traduire par des insultes, des menaces et des actes d'une grande violence, jusqu'aux meurtres. Nous allons en parler ce matin.

Il se tourne vers la vieille dame et l'homme qui l'accompagne et ajoute :

– Je vous souhaite la bienvenue dans notre classe.

– Je vous remercie, répond Hanna. Bonjour à tous.

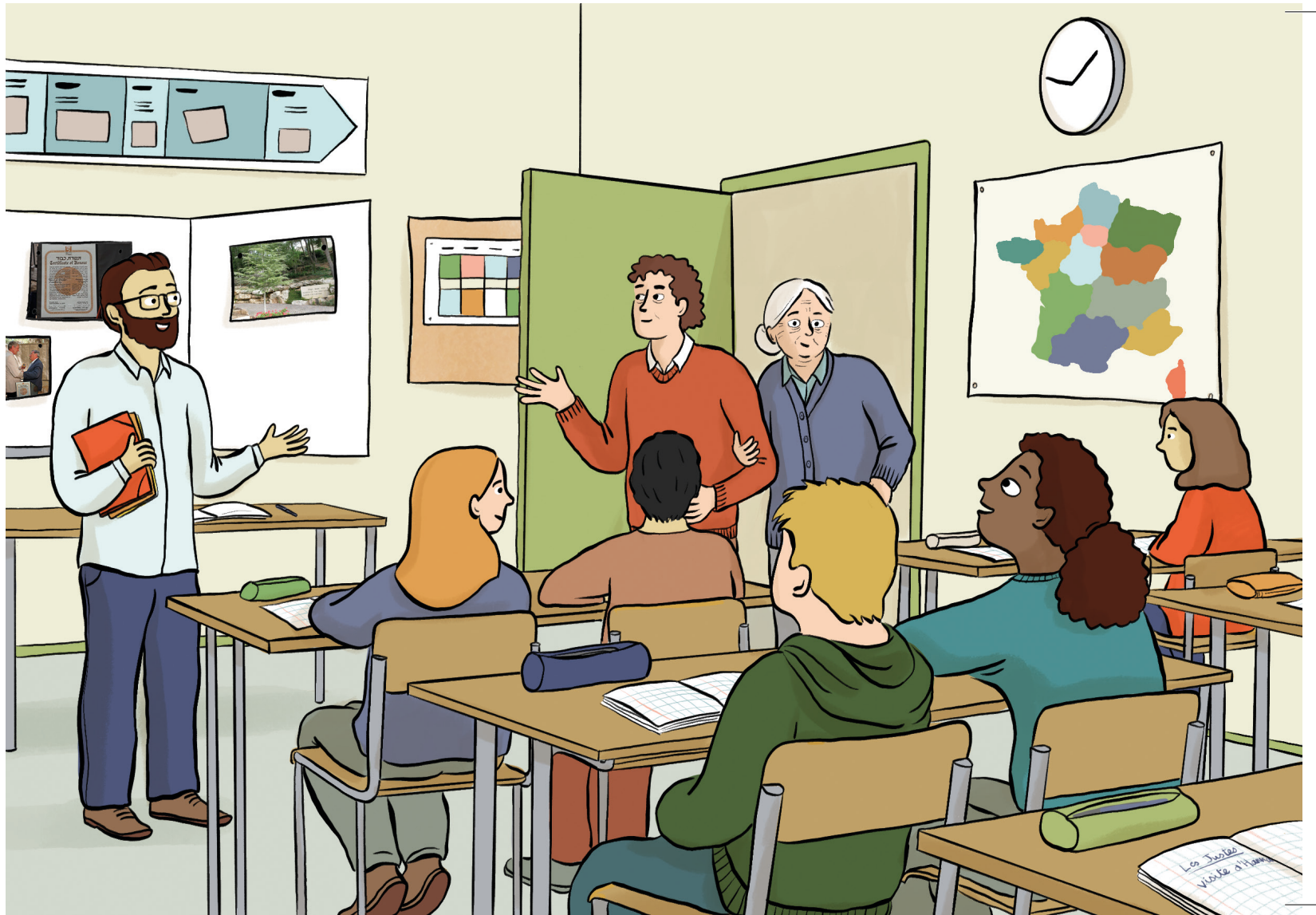
Je suis surprise par sa voix claire et calme. Elle doit avoir l'habitude de parler en public!

– Pour commencer, je vais me présenter. Je m'appelle Hanna, je suis née à Paris, le 21 octobre 1936, dans une famille juive. Mes parents étaient venus de Pologne pour fuir l'antisémitisme. Nous habitons dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Mon père était tailleur, et ma mère couturière, ils travaillaient dur. Nous n'étions pas riches, mais nous étions heureux...

Un sourire passe sur son visage, et j'ai l'impression de pouvoir deviner la petite fille qu'elle a été.

– Et puis la guerre a éclaté, poursuit-elle. Avant, il y avait déjà de l'antisémitisme en France. Mais en 1940, le chef de l'État français, le maréchal Pétain, a instauré le «**statut**

4 \* Les mots en gras sont expliqués en pages 33-34



**des juifs**», rendant notre vie très difficile. Il a aussi décidé de collaborer activement avec les nazis. J'avais quatre ans à l'époque. Les juifs ont dû se déclarer au commissariat. Mes parents se sont fait recenser, car ils voulaient respecter la loi.

Au tableau, M. Morel note au tableau : « 18 octobre 1940 », puis il explique :

– C'est la date de l'instauration du premier statut des Juifs par le gouvernement français de Vichy. Cette loi interdisait aux Juifs de travailler dans certains domaines, comme ceux de la fonction publique, de la presse et du cinéma. Ensuite, les juifs ont été progressivement dépossédés de leurs entreprises et de leurs commerces, puis de leurs biens mobiliers et immobiliers. Et en janvier 1942, lors de la conférence de Wannsee, les nazis organisent l'extermination des juifs de toute l'Europe dont la France et ses colonies. C'est la Solu-

tion finale.

Sur sa chaise, Hanna hoche la tête.

– Évidemment, à l'époque, je ne savais pas tout ça! s'exclame-t-elle. Je n'étais qu'une petite fille.

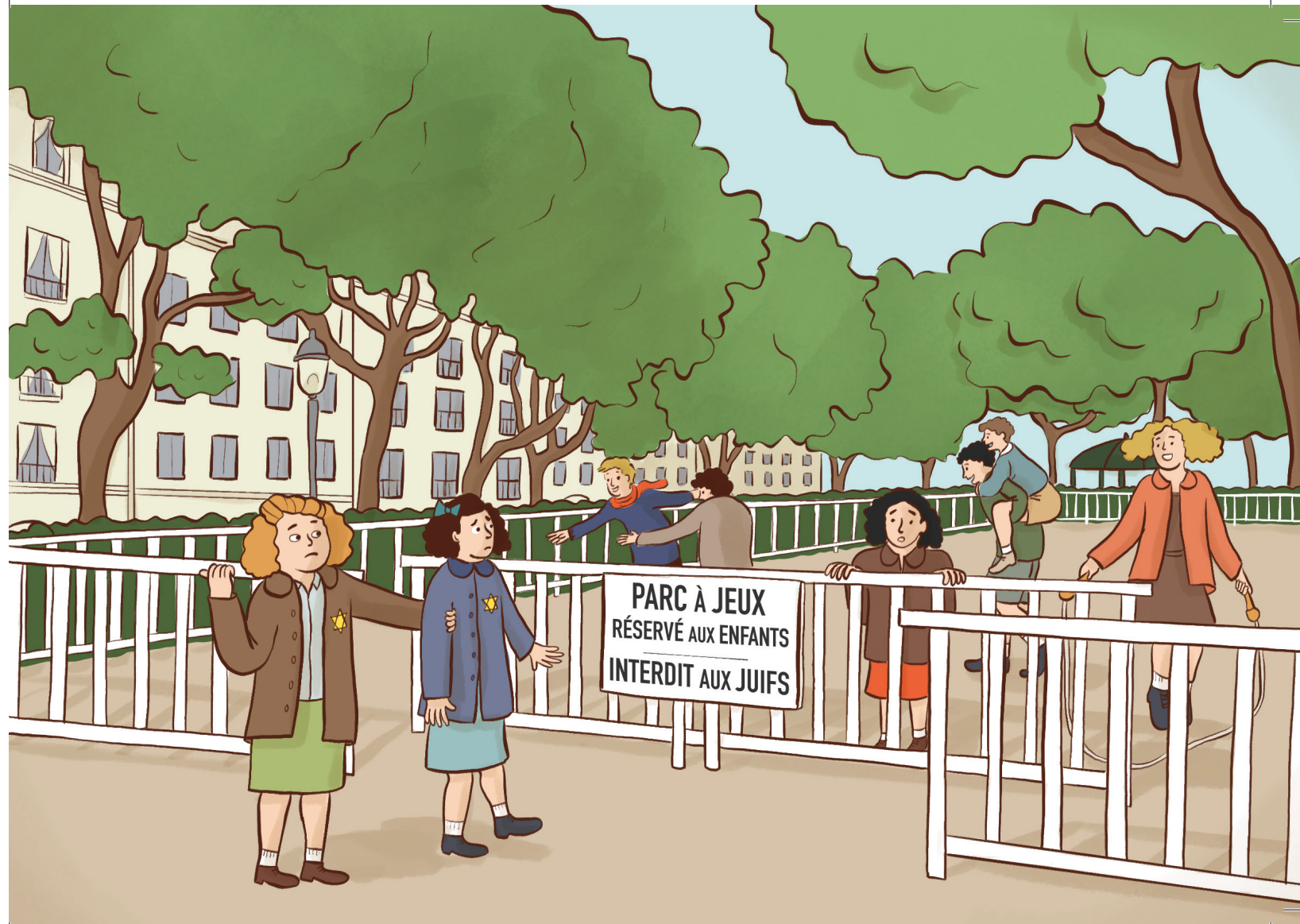
J'entendais mes parents dire qu'on ne trouvait presque rien à manger chez les commerçants. Il fallait des tickets de rationnement pour faire ses courses. Et moi... je voulais juste aller au square avec mes copines, mais je n'avais plus le droit, et je ne comprenais pas pourquoi. Je sens mon cœur se serrer en pensant à mon petit frère.

– Vous ne pouviez pas aller au parc? je répète, révoltée.

Hanna pose son regard bleu sur moi.


– Mes amies y allaient, et moi, je ne pouvais plus. Je me sentais seule et exclue... J'avais l'impression d'être différente des autres enfants de mon âge.











Dans la classe, tout le monde écoute Hanna en silence. On a appris tout ça en cours... mais ce n'est pas pareil d'entendre le récit de quelqu'un qui a vécu tout ça en vrai. Tout à coup, ça me semble beaucoup plus proche de nous.

– C'est vraiment nul de faire ça, finit par marmotner Enzo un peu plus loin.

– Puis les **rafles** ont commencé, poursuit-elle. À Paris, la première a eu lieu le 14 mai 1941. La police a convoqué les hommes juifs étrangers. Mon père a reçu un billet vert qui lui demandait de se rendre au gymnase Japy. Il a cru que c'était une formalité, qu'il aurait des papiers à remplir ou de nouvelles obligations. Il ne pouvait pas imaginer qu'il allait être arrêté...

– Mais comment ils ont pu l'arrêter? questionne Tuan, indigné. Il n'avait rien fait!

Un voile de tristesse passe dans les yeux

d'Hanna.

– Il a été arrêté simplement parce qu'il était né juif, explique-t-elle. Il a été conduit dans un camp d'internement à Pithiviers. Puis l'année suivante, il est parti pour Auschwitz dans l'un des premiers convois. Je ne l'ai jamais revu...

Un court silence plane dans notre salle de classe. Je crois qu'on pense tous à la même chose, à nos propres parents. Mais déjà, Hanna reprend son récit.

– Je suis restée seule avec ma mère. Elle a continué à travailler à la maison. À partir du 29 mai 1942, comme pour tous les juifs, j'ai dû porter l'**étoile jaune** sur mes vêtements. Je me souviens que le soir, souvent, on allait dormir en haut d'un immeuble, pas très loin de chez nous. Et c'est là qu'on était toutes les deux quand a lieu la rafle du Vel' d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942. Cette fois, toutes les personnes juives étaient arrêtées, y compris les femmes

et les enfants. Les juifs étaient envoyés dans des **camps d'internement** en France, avant d'être déportés vers les camps de la mort...

M. Morel note les dates au tableau, puis il précise :

– Sous les ordres du Gouvernement de l'État français et des autorités allemandes d'Occupation, policiers et gendarmes français ont arrêté près de 13 000 personnes. En tout, ce sont 76 000 Juifs, dont 11 500 enfants qui ont été déportés de France entre 1942 et 1944. Jusqu'en mai 1945, entre 5 et 6 millions de juifs ont été assassinés; il est impossible de donner un chiffre plus précis, car les nazis enterraient ou brûlaient les corps...

– Ma mère a voulu me protéger, et j'ai appris plus tard qu'elle avait demandé de l'aide à une institution juive. Un jour, une femme est venue me chercher. Ma mère m'a dit que je devais partir avec cette femme que je ne

connaissais pas. J'avais 6 ans, j'étais terrifiée, mais je n'avais pas le choix. J'ai pleuré toutes les nuits pendant les semaines qui ont suivi.

– Où est-ce que vous êtes allées ? Demande Lucas.

– Pas très loin, explique Hanna. Nous avons pris le train pour la Sarthe, et je suis arrivée dans un petit village, à côté du Mans.

La vieille dame se tourne vers l'homme qui l'accompagne.

– Si j'ai la chance de venir vous parler aujourd'hui, explique-t-elle, c'est grâce à l'humanité d'une famille, la famille d'Antoine. Ils m'ont sauvé la vie.

– Mes grands-parents ont accueilli Hanna chez eux, à La ferme des trois Chênes, explique-t-il. Ils avaient l'habitude d'accueillir des orphelins avant la guerre, alors l'arrivée d'Hanna n'a choqué personne dans le village.

– Mais c'était super risqué, non ? Demande





# La France pendant la Seconde Guerre mondiale



La France coupée en quatre : zone libre, zone occupée, zone annexée (Alsace-Moselle) et zone placée sous administration militaire allemande de Bruxelles (Nord de la France).

Lina. Ils auraient pu avoir des problèmes si les Allemands l'avaient su.

Antoine acquiesce.

– C'est vrai. En 1942, la partie nord de la France était occupée par les Allemands. Mes grands-parents risquaient la prison, la torture. Ils auraient pu être déportés eux aussi, leur ferme aurait pu être brûlée... Ils risquaient leur propre vie en cachant Hanna. Mais ils avaient une fille du même âge qu'elle : ma mère, Clarisse. Ils auraient aimé qu'une famille fasse la même chose pour elle si elle en avait eu besoin. Et puis, ils étaient contre Pétain et Hitler. Cacher Hanna au sein de notre famille était un acte de résistance.

– Et on ne vous a jamais trouvée ? Demande Tuan.

– Jamais, confirme Hanna. La famille d'Antoine a pris des précautions. Pour être plus en sécurité, j'ai dû changer d'identité. J'ai reçu

des faux papiers et même un nouveau prénom : je m'appelais Hanna Meir, je suis devenue Louise Michaud.

J'ouvre de grands yeux. Ça a dû être si compliqué pour une petite fille de voir sa vie changer du tout au tout, jusqu'à son propre prénom !

– Quand il y avait des contrôles de la **Milice**, je disais que j'étais la fille des grands-parents d'Antoine. J'étais ce que l'on appelle une enfant cachée.


– C'est quoi la Milice ? Questionne Khady.

– C'était l'organisation qui répondait aux ordres du gouvernement de Vichy et qui lutait contre les actes de résistances, les communistes et traquait les juifs, explique Hanna.

– Et vous avez pu aller à l'école sans avoir de problème ? interroge Mathis à côté de moi.

– Oui, confirme Hanna. J'ai pu apprendre à lire et compter comme les autres enfants de mon âge. J'avais du retard, car c'était difficile





de me concentrer : j'avais tout le temps peur d'être découverte. Et mes parents me manquaient... Heureusement, les grands-parents d'Antoine prenaient soin de moi. J'aimais bien aider à la ferme, donner à manger aux poules et aux lapins ou encore garder les vaches. Et surtout, je passais beaucoup de temps à jouer avec Clarisse. Elle était comme ma sœur.

– Ma mère est décédée maintenant, explique Antoine, mais elle m'a beaucoup parlé d'Hanna et des bons moments qu'elles ont passés ensemble malgré les difficultés de la guerre.

– Et votre mère? demande Milos. Qu'est-ce qui lui est arrivée?

– Elle a fini par être déportée, elle aussi, mais bien plus tard, en 1944.

Le ventre noué, je demande :

– Et... elle est revenue après la guerre?

– Oui! me confirme Hanna. Après une année sans nouvelles, à imaginer le pire, je l'ai

retrouvée à Paris pendant l'été 1945. Elle a eu la chance – si on peut dire ça comme ça – de n'être déportée qu'à la fin de la guerre. J'étais folle de joie de la retrouver. Après, pendant quelques mois, on a espéré le retour de mon père. Mais il n'est jamais revenu. J'aurais tellement aimé pouvoir lui dire au revoir. Tant de gens ont perdu les leurs pendant cette guerre, vous savez...

Pendant quelques secondes, toute la classe reste silencieuse. Je n'ose pas regarder les autres, je ne veux pas me mettre à pleurer. Mais je sens que je ne suis pas la seule à être si émue par l'histoire d'Hanna.

Après quelques minutes, Hanna reprend la parole.

– Mais il ne faut pas oublier ceux qui ont œuvré par humanité et générosité pendant cette période si noire, déclare-t-elle. C'est pour





# Cérémonie de remise du statut de Juste parmi les Nations



Remise du titre aux descendantes de Léontine Bracchi

cette raison qu'aujourd'hui, je voudrais vous parler du titre de « Juste parmi les Nations ».

– On dirait un truc de superhéros, rigole Enzo au fond de la classe.

Je jette un coup d'œil à Hanna, en espérant que cette blague ne la blesse pas. Mais le regard de la vieille dame pétille plus que jamais quand elle répond :

– C'est un peu ça ! Après tout, est-ce que les grands-parents d'Antoine ne sont pas des superhéros à leur manière ? Ils ont pris le risque de me protéger, moi, une petite fille qu'ils ne connaissaient pas. Malgré les menaces, malgré les risques qu'ils encourraient, ils m'ont cachée pendant toute la fin de la guerre. Je leur dois la vie sauve.

Elle sourit à Antoine, qui explique à son tour :

– Le titre de « Juste parmi les Nations », plus haute distinction de l'Etat d'Israël, est décerné aux personnes non juives qui ont sauvé la

vie de juifs au péril de leur propre vie lors de la Seconde Guerre mondiale, explique-t-il. Cette distinction est attribuée depuis 1963 par l'institut international pour la mémoire de la Shoah, Yad Vashem, qui se trouve à Jérusalem.

– C'est comme une médaille en fait ? questionne Emma.

– Exactement, approuve Antoine. L'institut Yad Vashem effectue un travail d'archives et de recherche très important pour reconstituer l'histoire de ces personnes. Quand une personne en France est reconnue Juste parmi les Nations, Le Comité Français pour Yad Vashem organise une cérémonie, avec une remise de la médaille et le diplôme qui symbolise le titre.

– Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus sur ces hommes et ces femmes ? demande M. Morel. Qui étaient-ils, quels risques cour-

raient-ils...

Hanna acquiesce et explique :

– Il s'agissait principalement d'hommes et de femmes, qui parvenaient à sauver les juifs en les cachant ou en leur attribuant une nouvelle identité avec de faux papiers. Certains orphelins ou institutions religieuses cachaient aussi des enfants.

– Souvent, les enfants cachés étaient conduits à la campagne, loin des grandes villes, ajoute Antoine.

– Mais il faut bien vous rendre compte qu'en France à partir de 1941, plus le temps passait, moins il était évident pour les personnes juives de se cacher, ou de fuir la France explique M. Morel.

Il s'approche de la carte de France accrochée sur un des murs de la classe pour nous montrer en même temps ce qu'il explique.

– Le passage pouvait se faire par exemple par la

Suisse ou l'Espagne.

– Le titre de Justes parmi les nations est également attribué aux personnes qui ont aidé à organiser ces passages clandestins, renchérit Antoine.

– En fait, tout le monde aurait dû faire comme eux, déclare soudain Khady.

Hanna sourit.

– Je comprends ce que tu veux dire, répond-elle. En effet, quelqu'un qui cachait un enfant juif ou aidait des juifs à passer la frontière pouvait être exécuté par les Allemands s'il était découvert...

– Découvert par la Milice dont vous parliez tout à l'heure? interroge Tuan. Mais il devait bien avoir des endroits où ils n'allaient pas. C'est grand, la France!

– Malheureusement, il y avait des personnes qui n'étaient pas aussi bienveillantes que les grands-parents d'Antoine, soupire Hanna. Des



personnes de toutes sortes ont pourtant dénoncé les enfants ou les adultes juifs qui se cachaient pour ne pas être déportés. Certains Justes ont également été dénoncés...

– C'est horrible, s'écrie Mathis, révolté. Comment on peut faire ça?

Antoine lève les mains dans un geste d'incompréhension.

– C'est vrai que c'est difficile à imaginer, soupire-t-il. On sait que dans certains cas, c'étaient des voisins, ou des gens qui espéraient tirer profit de la situation, en récupérant des richesses, un appartement, un commerce... Parfois c'était dans l'espoir de se faire bien voir par les autorités.

– Et bien sûr, certaines dénonciations étaient motivées par l'antisémitisme, ajoute Hanna. Il faut bien comprendre que de trop nombreuses personnes à l'époque étaient convaincues que les Juifs étaient mauvais, dangereux,

différents...

Pendant quelques secondes, personne ne parle. Tout le monde semble aussi choqué que moi. Enfin, la voix claire d'Hanna s'élève à nouveau.

– Je sais que cette partie de l'Histoire est difficile à entendre, déclare-t-elle. Mais il ne faut pas oublier qu'à côté du Mal, il y a toujours eu le Bien. C'est justement pour s'en souvenir et pour le célébrer que le titre de Juste parmi les Nations a été créé. Il permet de remercier ceux qui, comme les grands-parents d'Antoine, ont choisi de penser à l'Humanité avant tout. Et il nous rappelle que seules l'entraide et la solidarité nous permettent de lutter contre la haine. Nous devons tous rester très vigilants et agir face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations.

– Ils étaient courageux, vos grands-parents, en tout cas, lance Enzo à Antoine.

– C’est vrai, approuve ce dernier. Courageux, et convaincus de la nécessité de s’entraider. Ils ont transmis ces valeurs à ma mère, qui me les a transmises, elle aussi. Aujourd’hui, c’est à mon tour. Je considère que c’est mon devoir de venir vous en parler aujourd’hui. Et j’espère qu’un jour, vous en parlerez à vos enfants, vous aussi.

– Mais aujourd’hui, quelque chose comme ça ne pourrait plus arriver ! proteste Lina.

– Hélas, si ! répond M. Morel. Il y a eu d’autres génocides, depuis... Tu as peut-être entendu parler de celui qui a visé les Tutsi au Rwanda ? Il est bien plus récent, puisqu’il a eu lieu en 1994.

– Quoi ? s’écrie Emma. Ma tante est née en 1994...

À droite de la classe, Jean lève la main. C’est un élève très discret, alors toute la classe est surprise.

– Ma mère est une rescapée du génocide contre les Tutsis, déclare-t-il.

Ça alors, je n’en avais aucune idée. Et vu la tête des autres, je ne suis pas la seule à le découvrir aujourd’hui.

– Souhaites-tu nous en dire quelques mots ? propose M. Morel.

Sans doute encouragé par le récit d’Hanna et d’Antoine, Jean se lance.

– Ma mère vient du Rwanda, un tout petit pays d’Afrique qu’on appelle le pays des Mille Collines. Mais elle m’a aussi expliqué que les Tutsis étaient persécutés depuis de nombreuses années déjà, que le génocide ne s’est pas déclenché du jour au lendemain...

M. Morel hoche la tête et précise :

– Le génocide a eu lieu entre avril et juillet 1994, et il a coûté la vie à plus d’un million de Tutsi.

– Et qu’est-ce qui est arrivé à ta mère ? de-



mande Enzo à Jean.

– Elle a perdu tous ses proches, explique Jean. Elle avait 12 ans à l'époque et c'est la seule qui a survécu. Elle a réussi à se cacher, puis à fuir. Ensuite, elle a été évacuée par une association vers la France.

– Ça ressemble à l'histoire d'Hanna, remarque Emma.

C'est exactement ce que j'étais en train de me dire. C'est terrible d'imaginer ces deux petites filles vivant dans la même violence et à la même peur, à cinquante ans d'écart.

Une nouvelle fois, M. Morel s'approche du tableau. Cette fois, il n'y inscrit pas de date, mais un mot : « génocide ».

– Même si ces génocides ont été commis à des époques et dans des contextes différents, il y a effectivement un processus commun, explique-t-il. Un génocide, c'est la volonté d'éliminer un groupe national, ethnique, ra-

cial ou religieux. Nous n'en avons pas parlé aujourd'hui, mais il y a aussi eu un génocide arménien qui a démarré en 1915, avant la Shoah.

– On dirait qu'il y a toujours des gens qui veulent en exclure d'autres! soupire Khady.

– C'est vrai, approuve M. Morel. À l'origine de chaque génocide se trouve la méconnaissance de l'autre et surtout l'intolérance par rapport à ce qu'il est. On le présente comme n'étant pas vraiment humain. Puis, une fois que cette idée a suffisamment pénétré les consciences, le pouvoir en place organise le massacre, en prévoyant où, quand et comment ils arrêteront leurs ennemis, les regrouperont et les tueront. Il est alors déjà trop tard pour sauver les premières vies. Les bourreaux débutent ensuite l'extermination systématique des membres du groupe visé, en même temps qu'ils enterrent ou brûlent les corps des victimes pour terrori-



# Les étapes du processus génocidaire

1

## Discrimination

Un groupe humain est discriminé à cause de ses origines ethniques, religieuses ou sociales.

2

## Persécution

Le groupe subit de la part de ses adversaires des mesures et / ou des traitements injustes et violents.

3

## Exclusion

La progressive déhumanisation du groupe et les mesures prises à son encontre conduisent à son exclusion de la société.

4

## Organisation

L'élimination du groupe exclu est organisée : ses adversaires fixent où, quand et comment se déroulera son élimination.

5

## Extermination

Les membres du groupe exclu sont méthodiquement exterminés.

6

## Dissimulation

Les traces de leur massacre sont effacées.

ser un peu plus les survivants, mais aussi pour cacher leurs crimes de manière à continuer le plus longtemps possible... Pendant ce temps, le reste de la population ne réalise pas toujours l'ampleur et la gravité des événements, ou est tout simplement terrorisée.

Je note des mots-clefs sur mon cahier pour essayer de me souvenir de tout : déshumanisation, organisation du massacre, tueries, dissimulation des corps. Puis je prends une grande inspiration pour essayer de calmer mon cœur, qui bat à toute allure. Toute cette injustice me met tellement en colère!

– Il y a un aspect dont nous n'avons pas encore parlé, reprend M. Morel. La condamnation des responsables.

– En ce qui concerne la Shoah, explique Hanna, en 1945, des accusés ont pour la première fois été jugés par un tribunal international ré-

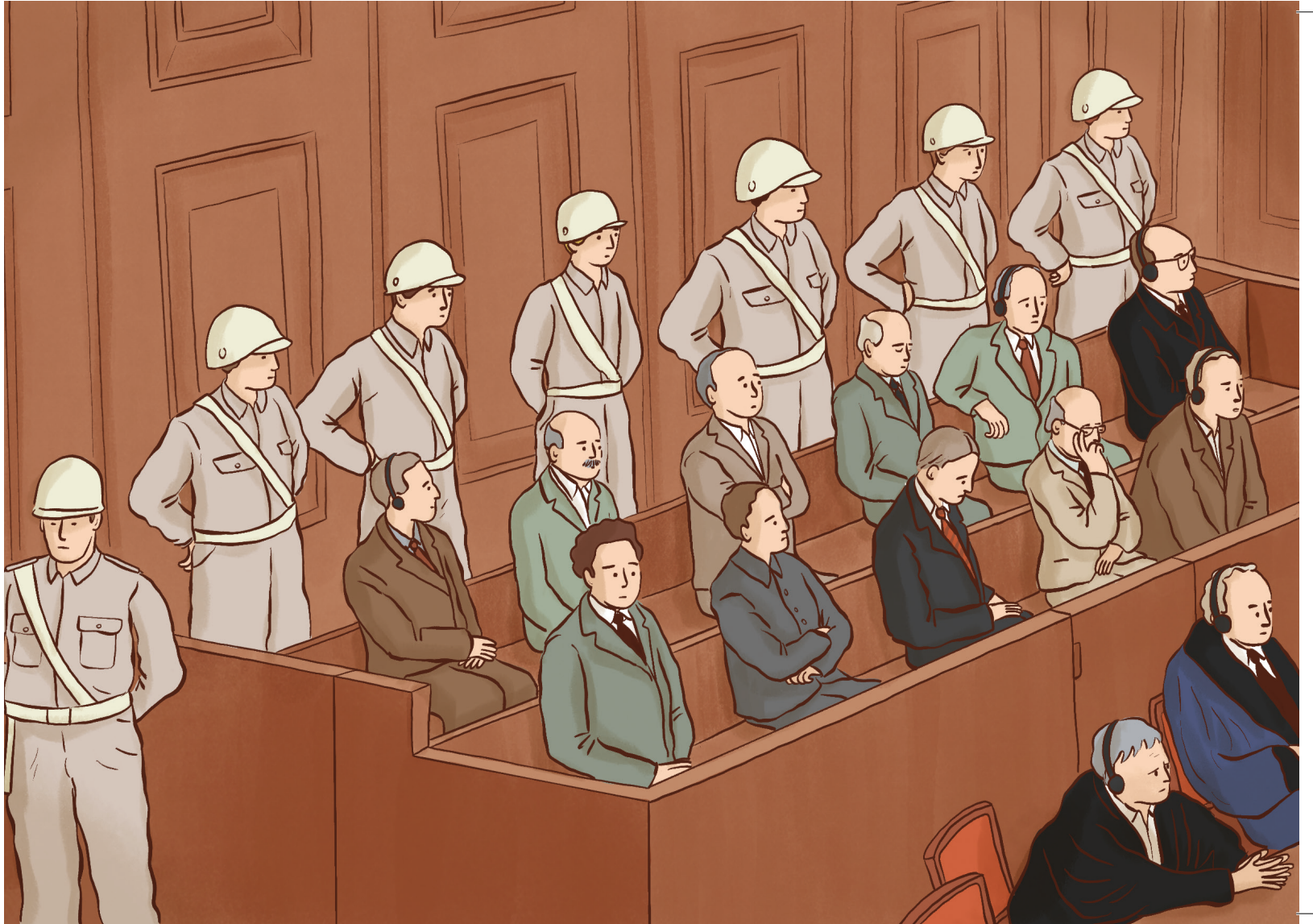
uni à Nuremberg. Malheureusement, seuls 24 responsables nazis ont pu être jugés et 21 ont été condamnés à mort ou à de longues peines de prison, au motif, pour certains, de crimes contre l'humanité.

– Et pour le Rwanda, précise M. Morel, peu de temps après la fin du génocide, le Tribunal pénal international pour le Rwanda a été créé; lui aussi a condamné les principaux responsables des crimes commis à de lourdes peines. D'autres procès ont également eu lieu en Europe et au Canada pour juger les criminels qui s'y étaient cachés.

– Quand même, s'écrie Lucas, je n'arrive pas à comprendre comment des choses pareilles ont pu exister. Tellement de haine et de massacres, et qui se répètent en plus!

Hanna acquiesce.

– Justement, répond-elle, il faut savoir que cela a eu lieu et ne pas se résoudre à ce que



cela se répète. Il ne faut pas fermer les yeux. L'antisémitisme existe toujours aujourd'hui. En France et dans le monde, on peut encore être tué juste parce qu'on est juif. On ne peut pas s'y résigner, il faut continuer à lutter. Quand je témoigne dans les classes avec Antoine, ce qui me tient à cœur, c'est de faire comprendre aux jeunes que les femmes et les hommes sont tous égaux et qu'unis, ils seront plus forts qu'en se détestant.

– Malheureusement, ajoute Antoine, c'est parce que certaines personnes ont oublié que trois génocides ont eu lieu au cours du XX<sup>e</sup> siècle...

– Mais comment on peut éviter que ça se reproduise? demande Mathis.

– Vous avez peut-être déjà entendu parler du **travail de mémoire**, poursuit Hanna. C'est aussi pour ça que je témoigne dans les classes : pour que la mémoire de ces génocides et le

courage des Justes ne tombent jamais dans l'oubli. D'ailleurs on retrouve une partie des noms de Justes ayant sauvé des Juifs en France au Mémorial de la Shoah à Paris.

– Et toujours dans notre ville, il existe de nombreux lieux dédiés à cette mémoire, précise M. Morel. Les proches des victimes de la rafle du Vel' d'Hiv peuvent se recueillir devant le monument situé à proximité de l'emplacement de l'ancien vélodrome ou au Mémorial de la Shoah dans le Marais ou encore au Mémorial des martyrs de la **Déportation**. Dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, on trouve l'allée des Justes parmi les nations. Dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, le jardin d'Erevan abrite la statue du révérend père Komitas, témoin du génocide arménien. Concernant le génocide du Rwanda, on trouve une plaque commémorative au parc de Choisy, et une autre dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, place Aminadabu Birara





– C'est important qu'il existe des lieux où se recueillir pour penser aux victimes, ajoute Hanna. D'autant plus que, la plupart du temps, les familles n'ont pu enterrer les leurs.

– Le Cimetière du Père-Lachaise, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, est un lieu de mémoire important, ajoute M. Morel. On y trouve les tombes d'opposants arméniens exilés et morts en France, une stèle à la mémoire des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda. Et on y a aussi érigé des monuments en souvenir des déportés, Juifs et non-juifs, qui ont péri dans les camps de la mort pendant la Seconde Guerre mondiale.

– On pourra aller en visiter certains, monsieur? demande soudain Enzo.

– Bonne idée, répond notre professeur, je vais voir si je peux organiser ça.

Hanna et Antoine ont bien travaillé : alors qu'il ne voulait même pas écouter Hanna ce

matin, Enzo a maintenant envie d'en savoir plus!

La vieille dame se lève et nous sourit une dernière fois.

– Si vous ne devez retenir qu'une seule chose aujourd'hui, déclare-t-elle, c'est celle-ci : nous devons tout faire pour que ces moments tragiques de l'Histoire ne se répètent jamais.

Nous remercions tous chaleureusement Hanna et Antoine d'être venus nous voir et d'avoir partagé leurs souvenirs avec nous. Après ces quelques heures, nous ne sommes plus tout à fait les mêmes.

Une chose est sûre : je n'oublierai pas les yeux si bleus d'Hanna. Et chaque fois que la haine et l'antisémitisme surgiront, j'y penserai, et je ferai de mon mieux pour les combattre.

FIN

# Attributs des Justes parmi les Nations



Jardin des Justes parmi les Nations  
à Yad Vashem, Jérusalem



Diplôme et médaille  
des Justes

# Les Justes parmi les Nations au Panthéon



## Le savais-tu ?

Le Panthéon est un monument français dédié aux grands personnages de la République française. Il est situé au centre de la place du Panthéon, dans le quartier latin, à Paris. On peut y retrouver les tombes de personnes importantes de notre histoire, comme Germaine Tillon, Simone Veil ou Victor Hugo. C'est le président de la République qui décide qui peut être panthéonisé. Cet acte a une grande portée symbolique.



*« En honorant ceux qui ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie, la médaille des Justes contribue à rétablir l'Histoire dans sa vérité. »*

**Simone Veil**

Le 18 janvier 2007, le président de la République Jacques Chirac rend hommage aux Justes parmi les Nations de France en les faisant entrer au Panthéon. C'est Simone Veil, femme politique survivante de la Shoah qui lui soumet cette idée. C'est une décision spéciale et importante : il ne s'agit pas d'un individu spécifique mais de tout un ensemble de personnes dont on reconnaît le courage et la bravoure, et ce, malgré les risques et la menace. Cet hommage est symbolique : l'Etat français reconnaît les actes de résistance individuels ou collectifs, face à la violence, les discriminations et les persécutions.



# Glossaire

**Antisémitisme** : attitude systématique de ceux qui sont hostiles aux Juifs et proposent contre eux des mesures discriminatoires. (Larousse)

**Statut des Juifs** : lois instaurées en octobre 1940 et juin 1941 par le régime de Vichy qui définissent l'ensemble des obligations et interdictions relatives aux Juifs du 10 juillet 1940 au 20 août 1944.

**Recensement** : opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un État, d'une ville, etc. (Larousse). À partir d'octobre 1940, le gouvernement de Vichy organise le recensement des Juifs qui a conduit aux rafles et à leur déportation massive.

**Milice** : organisation d'autorité mise en place par le gouvernement de Pétain qui luttait contre les actes de résistances et traquait les Juifs.

**Nazisme** : doctrine politique dont le théoricien le plus célèbre est Adolf Hitler. Cette idéologie

d'extrême-droite est fondée sur la prééminence de la nation, le racisme et l'antisémitisme. Portée au pouvoir en 1933, le nazisme repose sur une hiérarchisation entre les individus. Ainsi, les « aryens » seraient supérieurs car considérés comme des « purs », issus des premiers indo-européens. À l'inverse les Juifs, Tziganes, les Slaves, les Noirs, les personnes homosexuelles ou handicapées sont considérées comme inférieures et doivent, selon le nazisme, être exterminées.

**Régime de Vichy** : régime politique autoritaire, qui a mis fin à la République pour une période donnée, mené par Pétain durant la Seconde Guerre mondiale, du 10 juillet 1940 au 20 août 1944, pendant l'occupation de la France par le gouvernement nazi allemand. Cette période a été marquée par une politique de collaboration active du gouvernement français avec l'occupant. Cette politique ouvertement antisémite a conduit à l'arrestation massive des Juifs et des résistants.

**Raflé** : arrestation massive de personnes.

**Camps d'internement** : camps dans lesquels sont rassemblés, sous la surveillance de l'armée ou de la police, soit des populations civiles de nationalité ennemie, soit des minorités ethniques ou religieuses. (Larousse)

**Étoile jaune** : étoile cousue sur les vêtements des personnes juives à partir de 1941 afin de les reconnaître dans l'espace public. Cette mesure était obligatoire dans tous les pays européens occupés par les Allemands. En France, cette mesure est appliquée dans la zone occupée, partie nord du pays. Cette distinction a permis la stigmatisation de la population juive et a facilité leur exclusion de certaines professions, lieux publics ou activités.

**Déportation** : déplacement forcé d'un groupe de personnes organisé par un pouvoir politique et encadré par des forces militaires. Ce transfert

s'effectue vers une région éloignée où la population déportée sera placée en camp de concentration ou d'extermination.

**Travail de mémoire** : nécessité de connaître et de transmettre les événements historiques du passé, dans le but de ne pas les reproduire.

## Ressources pour en apprendre plus à propos des Justes parmi les Nations

### INTERNET

Sites internet de Yad Vashem et du comité français de Yad Vashem :

→ [www.yadvashem.org/fr.html](http://www.yadvashem.org/fr.html)

→ [yadvashem-france.org](http://yadvashem-france.org)

☞ Expositions virtuelles (Drancy,

« Maisons d'enfants durant la Shoah »,...)

☞ Ressources éducatives (Dossier « Les femmes pendant la guerre », Témoignages d'enfants cachés, ressources vidéo, etc.)

Mémorial de la Shoah :

→ [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

☞ Archives et documentations sur le génocide des Juifs, collections et expositions temporaires à visiter à Paris et à Drancy

☞ À visiter sur place : le « Mur des Justes parmi les Nations » en hommage aux Justes de France

Site de l'association « L'enfant et la Shoah » :

→ [lenfantetlashoah.org](http://lenfantetlashoah.org)

☞ Espace enseignant contenant de nombreuses ressources : (regroupement de témoignages de survivants de la Shoah, dossier sur les enfants juifs à Paris, activité « sur les traces d'une photo »

☞ Bibliographie thématique enseignant/élève

France culture : podcast « La Voix des Justes » :

→ [www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-voix-des-justes](http://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-voix-des-justes)

### BIBLIOGRAPHIE

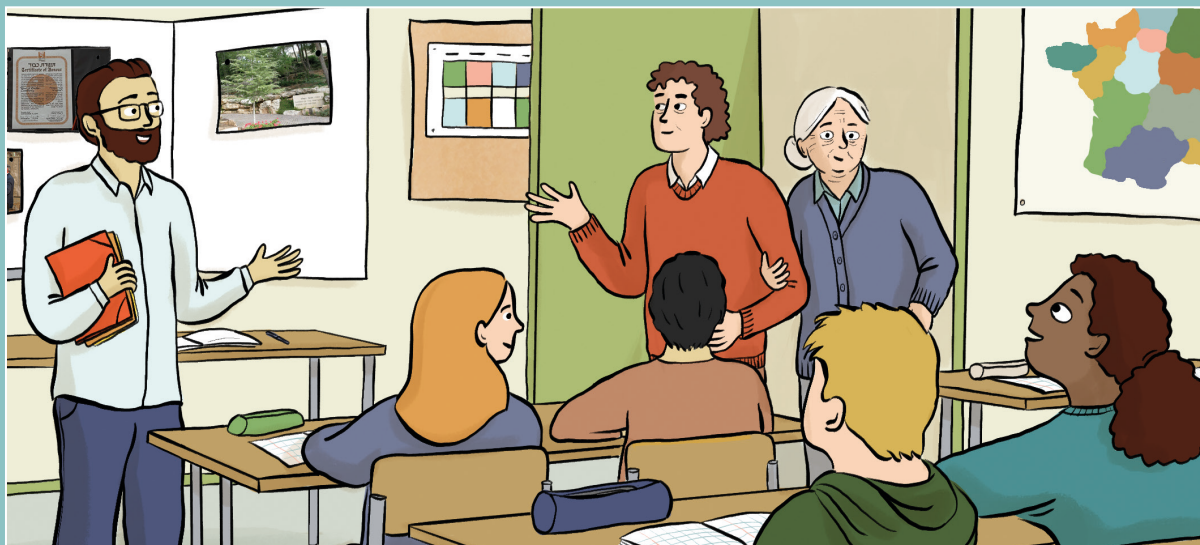
*Il faut désobéir : la France sous Vichy*, album documentaire de Didier Daeninckx, 2002, édition Rue du Monde. **Mots clés** : famille, rafle, Justes parmi les nations de France.

*L'enfant à l'Etoile Jaune*, roman de Armand Toupet, 2001, édition Milan. **Mots clés** : enfance, amitié, jeunesse hitlérienne.

*La véritable histoire de Myriam, enfant juive pendant la Seconde Guerre mondiale*, roman avec parties documentaires de Anne Powell et Claire Perret, 2011, édition Bayard. **Mots clés** : fuite, enfant cachée, famille.

### Remerciements :

Catherine VIEU-CHARIER et Viviane LUMBROSO du Comité français de Yad Vashem, Elisabeth BARFETY, autrice, Emilie BOUDET, graphiste-illustratrice, Laurent KLEIN, directeur d'école. Eléonore WARD, Camille CHABRAN et Béatrice JACQUET de la Ligue de l'Enseignement de Paris.



[lae.ligueparis.org](http://lae.ligueparis.org)

